



* faire une procédure d'opposition à un jugement

Par jim, le 08/08/2008 à 16:15

Bonjour,

Un renvoi d'audience refusée alors que le motif est légitime (hospitalisation).

Un avocat qui plaide alors que je ne suis pas là et que je n'ai pas lu ses conclusions (je suis à l'hôpital).

Le juge lui donne un délai pour rendre les conclusions écrites.

L'avocat me demande de lui adresser des attestations et me donne lui même un délai que je respecte. (Ces éléments sont très importants)

Il dépose ses conclusions apparemment un jour après.

Le juge date son jugement du jour précédent le dépôt des conclusions et par conséquent n'en tient pas compte.

Bilan:

Un Jugement contradictoire établi essentiellement sur les éléments de la partie adverse.

Dans ces circonstances, est-il possible de faire une procédure d'opposition ?

Merci